



## DOSSIER || Magie de Noël à Bruay-La-Buissière



**Directrice de publication**  
Lydie Surelle

**Rédaction, conception graphique, photos** Service Communication

**Impression**  
Imprimerie MORAULT

**Dépôt légal**  
Décembre 2024

**Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?**  
Contactez-nous sur l'adresse mail : [communication@bruaylabuissiere.fr](mailto:communication@bruaylabuissiere.fr)  
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.  
**Ne pas jeter sur la voie publique**

**ÉDITO** ..... page 3  
Édito de Monsieur le Maire

**DOSSIER** ..... pages 4 à 7  
Magie de Noël à Bruay-La-Buissière

**LABUISSIÈRE** ..... pages 8 à 10  
Travaux rue de la Montée : c'est parti !

**PRATIQUE** ..... page 11  
Devenir famille d'accueil : comment faire ?

**SANTÉ** ..... pages 12 & 13  
Téléthon 2024 : l'engagement de la Ville et des associations

**RETOUR EN IMAGES** ..... pages 14 à 17  
Les manifestations du mois de novembre

**TRAVAUX** ..... pages 18 à 21  
La salle des Marguerites prête à accueillir le public

**ENVIRONNEMENT** ..... pages 22 & 23  
Villes et villages fleuris : Bruay-La-Buissière conserve ses 3 fleurs

**POLICE MUNICIPALE** ..... page 24  
Un 3<sup>e</sup> véhicule pour nos policiers municipaux

**COMMERCE** ..... page 25  
Nouvelle réglementation sur les marchés

**CCAS / SENIORS** ..... pages 26 à 28  
Retour sur les repas-spectacles

**CULTURE** ..... page 29  
40 bougies pour la Médiathèque Marcel Wacheux

**SPORTS** ..... pages 30 & 31  
Boxe anglaise : Thomas Masson sacré champion de France

**JEUNESSE** ..... page 32  
Accueil Collectif de Mineurs : la Ville recrute !

**ÉTAT CIVIL** ..... page 33  
Retrouvez les cérémonies du mois de novembre

**EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES** ..... page 34  
Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

**AGENDA** ..... page 35  
Notez les différentes manifestations du mois de décembre

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissières,

Le repas spectacle à destination de nos aînés de 65 ans et plus organisé en lien avec notre Centre Communal d'Action Sociale a été un véritable succès. Au total, ce sont près de 1400 seniors (et toujours jeunes) qui ont pu profiter de cette parenthèse, de ce moment de partage, de solidarité et de fraternité offert par la municipalité et notre CCAS. Je tiens à remercier nos partenaires et prestataires ainsi que nos agents qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Le mois de novembre a été l'occasion d'achever ou de continuer de nombreuses réalisations, de nombreux chantiers. L'inauguration de la salle des Marguerites, dans le quartier de la gare, en est le meilleur exemple. Cette salle d'une capacité de 60 personnes, totalement métamorphosée après un investissement de plus de 255 000€, dispose désormais d'une véritable cuisine et respecte les dernières normes. Je n'oublie pas non plus la restauration de la stèle de Jules Marmottan, président fondateur des mines de Bruay et ancien maire ou encore celle de la statue de Gavroche située au quartier des Terrasses. Les travaux de la rue de la Montée et du centre-ville se poursuivent.

Sur le plan national, je ne peux que m'associer à la colère et à la détresse de nos agriculteurs avec le sentiment amer que rien, ou du moins si peu, a été fait en un an. Nos agriculteurs sont essentiels et sont les principaux artisans de notre souveraineté alimentaire. Le Gouvernement doit les entendre et les accompagner. Tout comme il doit entendre et comprendre la colère qui monte dans le pays face au budget 2025 qui est actuellement en discussion au Parlement. Un projet qui prévoit d'assécher les collectivités locales et de taxer les Français. Les Français n'ont pas à payer l'incompétence de celles et de ceux qui ont gouverné notre pays et qui continuent, par le jeu d'alliances malsaines, à le gouverner.

C'est dans ce contexte incertain que le mois de décembre s'ouvre à nous et avec lui les fêtes de fin d'année. Cette année encore, j'ai souhaité que Bruay-La-Buissière, notre ville, soit joyeuse, animée et davantage festive en cette période si particulière de Noël. Le Marché de Noël prendra place sur le parvis de l'Hôtel de ville : chalets, manège, patinoire, animations vous attendent pour un moment féérique du 6 au 18 décembre. D'ores-et-déjà, je vous donne rendez-vous le 7 décembre prochain à 18h pour son inauguration. Sans oublier la descente du Père Noël de l'Hôtel de Ville, le lundi 23 décembre.

Le mois de décembre sera également l'occasion de lancer les travaux de notre futur Centre Animation Jeunesse, lieu de vie que j'ai souhaité créer à destination de nos jeunes et en particulier de nos adolescents. Ce nouvel équipement, situé en centre-ville (dans les anciens locaux du CCAS), ouvrira ses portes au premier trimestre 2025.

Avec l'équipe municipale, j'ai à cœur de conduire les grands chantiers qui façonnent notre ville. Je suis également déterminé à poursuivre notre action pour améliorer votre quotidien, notamment en faveur de la propreté, de la sécurité et plus largement de votre cadre de vie.

Il est venu le temps de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et un joyeux Noël !

Avec toute ma fidélité,

Ludovic Pajot  
Votre maire



**La magie de Noël revient à Bruay-La-Buissière du 6 au 18 décembre.** Cette année encore, la municipalité vous offre un grand Marché de Noël sur la place Henri Cadot. Les chalets proposeront des mets traditionnels et hivernaux, des objets décoratifs, des savons... De quoi se régaler et faire le plein de petits cadeaux. Les familles pourront profiter des animations et des spectacles et de nombreuses mascottes seront présentes.

**L'inauguration aura lieu le samedi 7 décembre à partir de 17h30.**

Une ouverture tout en couleurs avec la présence de casse-noisettes géants lumineux, de trolls mais aussi de personnages "pain d'épice". Des créatures fantastiques et ornées de lumières déambuleront également dans les allées du marché.

Comme les années précédentes, le Père Noël et ses lutins vous accueilleront chaque jour pour une jolie photo souvenir offerte par la municipalité.

**Vous retrouverez également la grande parade de Noël le samedi 14 décembre à 18h30 et la descente du Père Noël le lundi 23 décembre à 18h30.** Une soirée qui s'annonce exceptionnelle avec des chants et un vidéo mapping sur la façade de l'Hôtel de Ville. De quoi sublimer encore davantage les fêtes de fin d'année.

**L'Hôtel de Ville abritera un fabuleux décor sur le thème de la Banquise de Noël.** Une scénographie qui émerveillera les visiteurs et fera pétiller les yeux des enfants et de leurs parents. **Nous vous attendons nombreux sur le Marché de Noël !**

## DES SPECTACLES ET DES ANIMATIONS POUR LA PLUS GRANDE JOIE DE TOUS

Le Marché de Noël est bien plus qu'un espace où se mêlent artisanat et plaisirs de la bouche, c'est un véritable berceau de lumières dans lequel évoluent chaque jour lutins, mascottes et créatures fantastiques. C'est une immersion dans un monde féerique où les familles peuvent assister aux spectacles, prendre le temps de déguster un chocolat chaud ou encore faire un tour de manège et de patinoire.

**De nombreuses nouveautés sont à découvrir cette année.** Vous aurez l'occasion de goûter aux spécialités bretonnes mais aussi de déguster des fruits de mer, des huîtres mais aussi des merveilleux. Un chalet proposera de l'artisanat polonais. Les plus jeunes apprécieront de succulents donuts et craqueront pour de douillets plaids Disney. **La municipalité offrira aux enfants et aux familles pas moins de 5 spectacles de Noël. Cette année, le Bruay-La-Buissière Brass Band s'invitera à la fête pour un concert gratuit à l'Hôtel de Ville le dimanche 22 décembre à 16h.**



*Patinoire et manège de Noël, banquise de Noël chaque jour...*

**De 16h à 20h du lundi au vendredi - de 15h à 21h le samedi - de 15h à 20h le dimanche**

## *Vendredi 6 décembre*

**À 16h** : ouverture du Marché de Noël

**À 17h** : lancement des illuminations, chants de Noël par l'atelier chant du CCAS et danse par Aunix Studio

## *Samedi 7 décembre*

**De 16h à 19h30** : photos avec le Père Noël et les lutins

**À 16h** : spectaconte de Noël "La Lanterne" et goûter pour les enfants - Hôtel de Ville (salons d'honneur)

**À 17h30** : déambulation de créatures fantastiques

**De 17h30 à 19h30** : mascottes Mickey et Minnie

**De 17h30 à 20h** : casse-noisettes géants lumineux, trolls, fanfare casse-noisettes, biscuits pain d'épice et 1 personnage surprise



**À 18h** : inauguration du Marché de Noël



## *Dimanche 8 décembre*

**De 16h à 19h30** : photos avec le Père Noël et les lutins

**De 16h à 20h** : caricaturiste - Hall de l'Hôtel de Ville

**De 16h30 à 19h30** : maquillage de Noël pour enfants - Hall de l'Hôtel de Ville

**De 17h à 19h** : le colporteur et son orgue de barbarie ; mascottes Pan Pan et Miss Bunny

**À 17h** : spectacle "Les Aventures du Père Noël" et goûter pour les enfants - Hôtel de Ville (salons d'honneur)

## *Lundi 9 décembre*

**De 17h à 19h30** : photos avec le Père Noël et les lutins

## *Mardi 10 décembre*

**De 17h à 19h30** : photos avec le Père Noël et les lutins

**De 17h30 à 19h30** : mascottes Oui-Oui et T'choupi

## *Mercredi 11 décembre*

**De 16h à 20h** : caricaturiste - Hall de l'Hôtel de Ville

**De 16h30 à 19h30** : maquillage de Noël pour enfants - Hall de l'Hôtel de Ville

**De 17h à 19h30** : photos avec le Père Noël et les lutins

**De 17h30 à 19h30** : mascottes Anna et Elsa

**À 17h** : spectacle "Le Roi d'Hiver" et goûter pour les enfants Hôtel de Ville (salons d'honneur)

## Jeudi 12 décembre

De 17h à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins



## Vendredi 13 décembre

De 17h à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins

De 17h30 à 19h30 : mascottes Buzz et Woody

## Samedi 14 décembre

De 16h à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins

De 16h30 à 19h30 : maquillage de Noël pour enfants - Hall de l'Hôtel de Ville

De 17h30 à 19h30 : mascottes Donald et Daisy

À 18h30 : parade de Noël



## Dimanche 15 décembre

De 16h à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins

De 16h à 20h : caricaturiste - Hall de l'Hôtel de Ville

De 16h30 à 19h30 : maquillage de Noël pour enfants - Hall de l'Hôtel de Ville

De 17h30 à 19h30 : mascottes Le Roi Lion et Timon

À 17h : spectacle "Noël dans ma Maison enchantée" et goûter pour les enfants Hôtel de Ville (salons d'honneur)



## Lundi 16 décembre

De 17h à 19h30 : mascottes Bluey et Bingo

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins



## Mardi 17 décembre

De 17h à 19h30 : mascottes Mario et Sonic

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins

## Mercredi 18 décembre

De 16h30 à 19h30 : maquillage de Noël pour enfants - Hall de l'Hôtel de Ville

De 17h à 19h : mascottes Pluto et Dingo

De 17h à 19h30 : photos avec le Père Noël et les lutins

À 16h30 et 18h : conte de Noël "Dans le Chapeau d'Orso" et goûter pour les enfants - Hôtel de Ville (salons d'honneur)

## Lundi 23 décembre

À 18h30 : descente du Père Noël de l'Hôtel de Ville en tyrolienne, vidéo mapping et distribution de chocolats



## CÉRÉMONIE D'HOMMAGE POUR LE PÈRE THÉO



La Confrérie des Charitables a organisé une messe le 27 octobre dernier en hommage au Père Théo (Przemyslaw Wysocki), curé de la paroisse décédé le 6 juin 2024. À cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée en l'église Saint-Eloi Saint-Martin par Monsieur le Maire en présence de Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière et de l'accordéon club.

L'abbé Przemyslaw Wysocki est né à Wągrowiec (Pologne) le 17 février 1971. Il fut ordonné prêtre le 14 juin 2015 en la cathédrale d'Arras. Il a été successivement prêtre associé de la paroisse Saint-Paul en Ternois (2015), curé de la paroisse Saint-Martin Saint-Vaast en Canche-Authie (2016), curé de la paroisse Saint-Jean des Monts (2021-2022) et curé de la paroisse Saints-Pierre et Paul en Bruaysis (depuis 2021).



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LOVELY DANCE COUNTRY

L'association Lovely Dance Country a tenu son assemblée générale le 20 novembre 2024 en présence de Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière. Lysiane Berroyez, adjointe à la Vie associative était présente aux côtés du président Henri Gaquère et son équipe. L'association compte à ce jour 27 adhérents.





## UN NOUVEAU MOULIN AU ROND-POINT DE LAVOLVILLE

Le rond-point de Lavolville a bénéficié d'un nouvel aménagement cet automne avec la pose d'un lettrage agrémenté de fleurs de saison puis d'un moulin entièrement réalisé par les agents de la Ville. La municipalité a mis l'accent sur le côté naturel des matériaux utilisés avec la présence de bois et de jolies pierres. Une réalisation qui améliore encore le cadre de vie des riverains et des usagers de cet axe fréquenté.



## CONCERT DE L'HARMONIE DE LABUISSIÈRE

À l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, l'harmonie municipale de Labuissière a investi la salle des fêtes Georges Hurtrel pour un concert qui a rassemblé de nombreux mélomanes le 24 novembre dernier. Le chœur Mélia Chorus du Conservatoire communautaire Béthune-Bruay y était invité et a offert une prestation de qualité. Monsieur le Maire et Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière étaient présents et ont apprécié cette très belle prestation alliant la musique et le chant !



## LA RUE DE LA MONTÉE FAIT PEAU NEUVE

Les riverains et les usagers de cet axe attendaient des travaux de voirie depuis longtemps ! La municipalité a lancé le chantier en octobre. Les travaux concernent la réfection complète de voirie (chaussée, bordures et trottoirs), l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphonie et éclairage public) ainsi que l'installation d'un éclairage public neuf. Le chantier devrait durer 6 mois. Six mois pendant lesquels les entreprises Eurovia et Eiffage prendront soin d'œuvrer pour une amélioration évidente du confort des riverains. Si la rue est accessible pour ces derniers, une déviation a été mise en place pour les usagers de la route.



### Planning des travaux

Jusqu'à fin décembre 2024 : enfouissement des réseaux

De janvier à avril 2025 : travaux de voirie

D'avril à fin mai 2025 : basculement et raccordement des réseaux, pose des nouveaux mâts d'éclairage public

De fin mai à début juin 2025 : réalisation des trottoirs et travaux de finition

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLEI

Le Comité Labuissierois des Échanges Internationaux a tenu son assemblée générale le 15 novembre 2024 à la salle René Wallard. Madeleine Hanquez, présidente, a rappelé les fondements de l'association et a présenté les diverses actions. Monsieur le Maire, Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière et Lysiane Berroyez, adjointe à la Vie associative étaient présents ainsi que les membres. À l'occasion des 50 ans du jumelage avec Merbes-le-Château en 2025, l'association et la municipalité vous réservent de nombreuses surprises.



## DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL, COMMENT FAIRE ?

Le service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) du Ministère de la Justice recrute des familles d'accueil pour l'UEHD 62. Une nécessité pour de nombreux jeunes en difficulté en manque de repères sociaux et d'un environnement familial sain. Tout le monde peut devenir famille d'accueil ! Couple avec ou sans enfant, célibataire, homme ou femme, en maison ou en appartement... L'essentiel est de disposer de qualités relationnelles, d'écoute, d'autorité et de patience. Les jeunes accueillis ont besoin d'être encadrés, écoutés et surtout compris dans un cadre de vie rassurant. Chaque famille d'accueil est guidée par les équipes de la PJJ au quotidien. Les accueils sont modulables et adaptés aux contraintes de chacun. En tant que bénévoles indemnisées, les familles reçoivent une indemnité journalière de 45 euros par jour. Les dépenses sont prises en charge par la PJJ. Les familles d'accueil sont accompagnées par des agents de la PJJ 24h/24 et 7j/7. **UEHD 62 - 44 rue du docteur Leleu 62400 Béthune - 03 59 71 12 88**



### Conditions requises :

- Avoir un casier judiciaire vierge
- Avoir une chambre libre et aménagée
- Que les membres de la famille soient d'accord pour accueillir un jeune

## MUTUELLE JUST : SE PROTÉGER À MOINDRE COÛT

Dans le cadre du partenariat intercommunal avec l'Agglo Béthune-Bruay, la Ville de Bruay-La-Buissière propose une mutuelle aux tarifs avantageux pour ses habitants. Il s'agit d'une offre de complémentaire santé qui est proposée à tous ceux qui n'ont pas de mutuelle imposée par leur employeur. Avec la Mutuelle Just, vous pourriez couvrir vos dépenses de santé tout en gagnant jusqu'à 450 € par an !

### Permanences

- Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois (le matin) à la Mairie annexe de Labuissière (317 rue Jean Jaurès),
- Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois (l'après-midi) à l'Espace Damiens (597 boulevard Basly)
- Le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois à la Maison du projet (35 rue Arthur Lamendin).

**Vous souhaitez en savoir plus ? Prenez rendez-vous par téléphone au 0 809 546 000 ou sur le site [just.fr](http://just.fr) dans la rubrique "nos agences" - "Bruay-La-Buissière".**



BON PLAN

**Économisez jusqu'à 450 €\* grâce à la mutuelle pour les habitants.**

En comparant votre contrat actuel avec l'offre de mutuelle pour les habitants : vous pourriez gagner jusqu'à 450 € par an.\*

## IMPORTANT

**PENSEZ À RENOUVELER VOTRE VIGNETTE ZONE BLEUE !** Vous êtes titulaire d'une vignette zone bleue attribuée par la Ville de Bruay-La-Buissière ? Pensez à procéder à son renouvellement en 2025. Les démarches doivent être effectuées à l'accueil de la Maison des Services avant le 20 décembre 2024. Cette vignette est attribuée aux personnes dont le lieu d'habitation est dans une zone de stationnement dite bleue. Attention, les commerçants ne sont pas concernés. **Infos 03 21 64 56 00**

## DUODAY : LA VILLE A ACCUEILLI 4 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**La Ville de Bruay-La-Buissière a accueilli quatre personnes en situation de handicap le 21 novembre dernier à l'occasion de l'opération DuoDay.**

Cette journée de stage découverte a permis à ces 4 volontaires de se plonger dans l'univers du travail tout en étant secondés et encadrés. À l'issue de cette expérience, chacun est reparti satisfait. Ingrid, Aurélie et Bruno sont tous les trois issus d'un Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Philippe, en reconversion à cause de problèmes de santé limitant sa mobilité a été recommandé par Pôle Emploi.

**Ingrid a rejoint l'équipe de restauration scolaire à l'école Loubet.** Elle a pu travailler à la cantine aux côtés du personnel. Cuisine, installation de la salle pour les enfants, service à table et nettoyage. Grâce à ce dispositif, Ingrid a pu découvrir les tâches quotidiennes exercées par les agents de restauration scolaire. **Encadrée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Aurélie a intégré le village solidaire.** Elle a su gérer l'accueil et procéder à la mise en rayons des produits. Une intégration réussie au sein de l'équipe de la Croix Rouge. **Bruno a rejoint le personnel de la Médiathèque Marcel Wacheux.** Une équipe dynamique qui a su le guider dans ses différentes démarches : rangement des livres et des magazines, accueil du public, enregistrement des retours... **Les agents d'entretien des salles de sports ont accueilli Philippe.** Il a exercé ses missions avec soin et a eu la possibilité de se former à l'utilisation des différents outils ménagers.

Le pari est réussi pour la Ville de Bruay-La-Buissière et pour ces 4 personnes qui ont eu l'opportunité de découvrir une activité professionnelle et de participer activement aux tâches confiées. Une mise en confiance indispensable pour poursuivre leur chemin dans le monde du travail



## TÉLÉTHON 2024 : L'ENGAGEMENT DE LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS

La Ville de Bruay-La-Buissière et le tissu associatif bruaysien se sont mobilisés le 16 novembre 2024 pour la nouvelle édition du Téléthon. Le "Village", situé rue du Périgord a accueilli bon nombre de participants et de visiteurs. Ces derniers ont pu découvrir et acheter de jolies créations pour une bonne cause. Les enfants se sont divertis grâce aux animations et ateliers proposés tout en ayant l'opportunité de savourer une crêpe. L'accordéon club a animé le début d'après-midi et a fait danser petits et grands. Toute la journée, agents et bénévoles ont pris soin de mener à bien cette édition pour la recherche et le confort des malades. Randonnées pédestres et VTT ont également été organisées par les associations Les Chamois et La Djakass. **Jusqu'au 8 décembre, restons mobilisées ! Retrouvez le programme sur notre page Facebook ou sur [www.bruaylabuissiere.fr](http://www.bruaylabuissiere.fr)**





Remise de chèque à la Maison des Aveugles - 26/10



Gil et Ben réunis - 26/10



L'Homme aux cheveux d'argent - 30/10



Contes d'Halloween à la médiathèque - 30/10



Dépôts de gerbes à l'occasion de la Toussaint - 1/11



Bal de l'association Lovely Dance Country au profit du Téléthon - 2/11



*Inauguration de l'hypermarché Carrefour - 5/11*



*Remise de chèque à l'association Amélie Rose - 5/11*



*Journée nationale contre le harcèlement - 7/11*



*Remise du diplôme national du brevet au collège Signoret - 8/11*



*Remise des diplômes "J'apprends à nager" - 8/11*



*Bourse multicollections du comité du Renouveau - 9/11*



*Cérémonie du 11 novembre avec la participation des écoliers de la Ville*



*Atelier d'écriture "Bruay du futur" - 13/11*





*50 ans du foyer Norguet - 13/11*



*AG de l'USOBL Football - 14/11*



*Concert de la Sainte-Cécile de l'harmonie municipale de Bruay-La-Buissière - 16/11*



*AG du club du 2<sup>e</sup> âge - 17/11*

*Victoire de l'USOBL football U18 contre l'ES Bully 5-0 (coupe Gambardella) - 17/11*



## LA SALLE DES MARGUERITES À NOUVEAU OUVERTE AU PUBLIC



Fermée depuis plusieurs mois pour cause de travaux, la salle des Marguerites a de nouveau ouvert ses portes au public. L'inauguration s'est déroulée le 23 novembre en présence de Monsieur le Maire et d'une délégation d'élus.

Nécessaire, la rénovation concernait la salle mais aussi le logement de fonction abandonné depuis plusieurs années. Un tout nouvel aménagement a été proposé et réalisé avec l'agrandissement de l'espace de réception (130 m<sup>2</sup> environ), la création d'une cuisine de 16 m<sup>2</sup>, un toilette accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), un sanitaire pour les hommes et deux WC classiques. Les travaux ont également permis la création d'un local pour le personnel d'entretien, d'un local chaufferie et de 3 placards attenant.

### Chronologie des travaux

Les travaux ont commencé par la démolition intérieure des cloisons du logement attenant et du mur séparatif entre celui-ci et la salle, suivie par un désamiantage. Les fenêtres ont été remplacées par des châssis à double vitrage haute performance, contribuant ainsi à une meilleure isolation thermique et acoustique. Les plafonds en plâtre ont été remplacés par des dalles acoustiques 60x60, offrant une amélioration significative du confort sonore dans la salle. L'isolation des combles et le doublage isolant des murs périphériques ont été effectués pour renforcer l'efficacité énergétique du bâtiment. Du côté des sols, un revêtement en carrelage a été posé, tandis qu'une nouvelle installation électrique conforme aux normes actuelles a été mise en place, avec des appareils d'éclairage à LED.



## Un bâtiment protégé et des murs sublimes

Pour assurer la sécurité des occupants, une alarme incendie et une alarme anti-intrusion ont été installées. Un nouveau cloisonnement a également été installé avec un traitement contre les risques d'incendie (CF). Le système de chauffage a été modernisé avec l'installation d'une chaudière à gaz et un régime de production d'énergie de type PEC (Production Eau Chaude). Des sanitaires neufs ont été installés, et l'ensemble du bâtiment a bénéficié d'une mise en peinture, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour offrir une apparence fraîche et soignée.

Ce projet a mobilisé une dizaine d'entreprises spécialisées qui ont œuvré avec professionnalisme pour remettre la salle des Marguerites en état. Les agents de la Ville ont également joué un rôle clé dans le suivi des travaux et la coordination des différentes étapes.

**INAUGURATION DE LA SALLE DES MARGUERITES** Afin de marquer la fin des travaux de réhabilitation de la salle, étape importante dans le quartier de la Gare, Monsieur le Maire accompagné des élus a procédé à l'inauguration le 23 novembre 2024. **Entièrement rénovée pour un coût de 255 000€, dont 150 000€ de subventions de la Politique de la Ville**, la salle offre désormais un espace moderne et fonctionnel pour 60 personnes. Avec du mobilier, une cuisine et des sanitaires neufs.



COUP D'ÉCLAT POUR NOTRE PATRIMOINE

La Ville de Bruay-La-Buissière a lancé une opération de restauration de ses monuments emblématiques pour mettre en valeur l'histoire locale. Parmi les actions réalisées, la stèle de Jules Marmottan, président fondateur des mines de Bruay et ancien maire de la commune, a bénéficié d'un nettoyage par décapage à l'eau puis à la paille de fer. Un vernis incolore a ensuite été appliqué. Ses inscriptions ont également été restaurées avec un rechapissage des gravures. Le montant des travaux s'élève à 13 000€ TTC. La statue de Gavroche située au quartier des Terrasses a reçu un soin particulier avec l'application d'un vernis protecteur.



## PORTAIL CIMETIÈRE OUEST

Le portail situé à l'arrière du cimetière Ouest (quartier des Terrasses-Basly) a fait peau neuve grâce à l'intervention des agents de la municipalité. Après un décapage, la porte a été remise en peinture et offre ainsi un aspect plus agréable.



## INSTALLATION DES SAPINS DE NOËL

Les services techniques de la Ville ont procédé à l'installation des sapins peints en vue des fêtes de Noël. Les axes principaux, les abords des écoles et des structures municipales ont bénéficié de cet aménagement.



## DE NOUVELLES BORNES D'HYGIÈNE CANINE

Pour le confort et le respect des promeneurs, la municipalité va mettre à disposition des personnes possédant un chien des sachets pour les déjections canines notamment dans les parcs, les aires de jeux et les principaux lieux de promenade. Au total, une vingtaine de bornes d'hygiène canine seront installées sur différents sites. Pour rappel, chaque propriétaire de chiens doit impérativement ramasser les déjections de son animal sous peine d'une amende forfaitaire de 4<sup>e</sup> classe, soit 135 euros pour jet de substance insalubre sur voie publique ( article 634-2 du Code Pénal).





## VILLES ET VILLAGES FLEURIS : BRUAY-LA-BUISSIÈRE CONSERVE SES 3 FLEURS

Le 17 juillet 2024, la Ville de Bruay-La-Buissière a accueilli le jury régional du concours “Villes et Villages Fleuris”. À l’issue de cette visite, la commune a confirmé sa place parmi les villes les plus engagées en matière d’embellissement et de développement durable en maintenant son label “3 fleurs”. Ce label récompense les efforts continus de la municipalité pour améliorer la qualité de vie des Bruaysiens et des Labuissiérais tout en respectant l’environnement.



### Un dossier de qualité et une gestion écologique exemplaire

Le jury a salué la qualité du dossier de présentation qui met en lumière les nombreuses actions mises en place pour transformer les espaces publics en lieux plus verts et agréables. La volonté de végétaliser la ville a particulièrement été appréciée, de même que la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel !

L’aspect écologique a également retenu l’attention du jury grâce à la mise en place de plusieurs initiatives respectueuses de l’environnement comme la récupération des eaux pluviales, la valorisation des déchets verts et le paillage des massifs en cosse de cacao. Le passage progressif à l’éclairage LED, ainsi que la désimperméabilisation de certains parkings, sont des actions qui montrent l’engagement de la ville pour un avenir plus durable.

### Un patrimoine arboré soigné et diversifié

Le patrimoine arboré de la commune est également un point fort de la ville. La diversité des arbres et leur entretien minutieux grâce à des tailles douces au sécateur contribuent à l’embellissement de l’espace public. La création de nouveaux massifs floraux en ville enrichit davantage le paysage, offrant aux habitants un environnement agréable et verdoyant tout au long de l’année.



### **Valorisation du patrimoine bâti et mobilier urbain harmonisé**

La valorisation du patrimoine bâti est un des critères fortement appréciés par le jury. Les efforts de la municipalité pour préserver et mettre en valeur son patrimoine architectural, tout en modernisant l'espace public ont été salués. Le mobilier urbain est en cours d'harmonisation pour offrir une esthétique plus cohérente et fonctionnelle, tandis que l'effacement progressif des réseaux aériens améliore la qualité visuelle de la ville.

### **Vers la 4<sup>e</sup> fleur : un projet ambitieux !**

Après délibération, le jury a décidé de maintenir le label "3 fleurs" de Bruay-La-Buissière, accompagné de ses encouragements. Soucieuse d'améliorer constamment son cadre de vie, la municipalité a d'ores et déjà pris en compte les recommandations du jury pour continuer à progresser et viser le label "4 fleurs". Les efforts de la Ville de Bruay-La-Buissière ne s'arrêteront pas là : en poursuivant ses initiatives écologiques, sa végétalisation des espaces publics et sa valorisation du patrimoine, la commune espère bien franchir un nouveau cap dans les prochaines années et offrir à ses habitants un cadre de vie toujours plus agréable et durable !





## BRÈVES

### DE LA POLICE MUNICIPALE

> 03 74 31 03 22

LES CHIFFRES 1/10 > 31/10

**228** appels téléphoniques ont été reçus.

**16** individus ont été interpellés et remis à la Police Nationale pour des délits divers (conduite en état d'ivresse, dégradations de véhicules, outrage, tentative de vol par effraction, violences sur mineur, tentative d'enlèvement d'enfant mineur, vol en réunion, conduite sous stupéfiants...) et 2 pour ivresses publiques.

**26** rapports et PV ont été établis, 238 mains courantes ont été rédigées dont 106 relatives à des problèmes d'ordre public, 48 concernant la circulation et le stationnement, 7 judiciaires.

**4** contrôles en commun avec le transporteur TADAO.

**102** PV électroniques ont été relevés dont 40 à la zone bleue (absence de disque horaire)

**11** contrôles de vitesse ont été réalisés donnant lieu à 4 verbalisations pour excès de vitesse.

### Centre de Supervision Urbain

132 événements sur voie publique ont fait l'objet d'une surveillance ; 64 relectures et 3 réquisitions judiciaires ont été effectuées. 75 surveillances particulières ont été demandées par les patrouilles sur le terrain auprès du CSU en raison de comportements suspects.



### ARRIVÉE D'UN NOUVEAU VÉHICULE

Les agents de la Police Municipale disposent d'un nouveau véhicule depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Très attendu, ce Renault Austral d'occasion est le troisième véhicule du parc. Un outil plus que nécessaire pour développer encore les patrouilles sur le territoire et répondre aux urgences sur le terrain.

### TROTTINETTES ET SÉCURITÉ

L'utilisation de la trottinette électrique ne cesse de se développer. Ancrés dans le paysage urbain, ces engins si pratiques et économiques qu'ils soient, peuvent se révéler dangereux pour l'utilisateur mais aussi pour les autres.



**Pour rappel, les règles de sécurité routière s'appliquent aux conducteurs de trottinettes électriques.**

- ✓ À partir de 14 ans
- ✓ 25 km/h maxi
- ✓ Souscrire une assurance
- ✓ Avertisseur sonore et système de freinage
- ✓ Feux de position à l'avant et à l'arrière
- ✓ Dispositif réfléchissant latéral
- ✓ Vêtement réfléchissant la nuit
- ✓ Utiliser les pistes cyclables
- ⊖ Transport de passager (135€ d'amende)
- ⊖ Rouler sur les trottoirs
- ⊖ Port d'écouteurs
- ⊖ Téléphoner
- ⊖ Consommation d'alcool et de stupéfiants



Je consomme local,  
j'achète dans ma ville



### Sécurité et nouveaux horaires sur nos marchés hebdomadaires

Les marchés hebdomadaires de Bruay-La-Buissière, véritables points de rencontre pour les habitants de la Ville, continuent d'évoluer pour offrir une expérience encore plus agréable et sécurisée. Que ce soit sur la place Marmottan le vendredi ou dans le quartier de la gare le dimanche, ces lieux placés au cœur de la vie locale attirent chaque semaine une multitude de visiteurs venus faire leurs courses et profiter de l'ambiance.

### Des mesures de sécurisation renforcées

En cette fin d'année et pour améliorer la sécurité et la gestion de l'espace public, de nouvelles barrières ont été installées autour du marché de la gare. Ces barrières permettent non seulement de sécuriser l'accès pour les commerçants et les visiteurs, mais aussi de mieux délimiter les zones piétonnes. Elles ont également pour objectif de faciliter les opérations de nettoyage à la fin de chaque marché, contribuant ainsi à maintenir la propreté des lieux dans les meilleures conditions. Grâce à cette mesure, nos équipes de Propreté urbaine peuvent intervenir plus efficacement et assurer une ville propre après chaque événement.

### Des nouveaux horaires adaptés aux saisons

Avec l'arrivée de la saison hivernale, les horaires de nos marchés connaissent également une petite modification. Désormais, ils auront lieu de 8h30 à 12h30 durant l'hiver, permettant ainsi aux habitants de faire leurs courses dans un cadre sécurisé et confortable. En été, les horaires seront élargis de 8h à 13h, offrant ainsi un peu plus de temps aux visiteurs, tout en garantissant le bon fonctionnement de l'évènement. Pour rappel, la plupart des commerces de la rue Jules Guesde restent ouverts le dimanche matin.

### Un lieu de convivialité et de proximité... un rendez-vous incontournable

A l'image des places de village et au-delà de l'aspect pratique, nos marchés restent des lieux de convivialité où les habitants peuvent rencontrer des producteurs locaux, échanger des conseils et bénéficier de produits de qualité à des prix compétitifs. Vous y trouverez des vêtements, des fruits et légumes, du poisson, des produits fermiers, des fleurs mais aussi des pâtisseries polonaises... Les plus pressés pourront repartir avec des plats préparés ou encore un poulet rôti, prêt à être dégusté. Bien plus que des espaces commerciaux, ils sont des lieux de partage, de découvertes et de rencontres, où chaque visite est l'occasion de vivre pleinement la richesse du quartier !



## LE SUCCÈS INCONTESTÉ DES REPAS-SPECTACLES

À l'invitation de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale, près de 1400 aînés ont assisté aux repas spectacles organisés les 2, 3 et 4 novembre 2024. Accueillis par Monsieur le Maire et une délégation d'élus, nos seniors ont pu bénéficier d'une attention particulière tout au long de la journée. Le repas était assuré par le traiteur Machart et le spectacle par la Cie Métronome.

Cet événement phare de l'année permet à nos aînés de 65 ans et plus de se retrouver lors d'un moment convivial. C'est une parenthèse de bonheur, une occasion précieuse de sortir du quotidien et de se plonger dans une ambiance festive et chaleureuse. Chaque jour, les doyens ont été mis à l'honneur. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour d'autres journées de fête !





Jacqueline Lenne, 94 ans et Robert Clérot, 94 ans



Micheline Blondel, 101 ans et Michel Dupin, 93 ans



Marthe Ducrocq, 100 ans ; Josiane Delaine, 98 ans et Alfred Gaube, 96 ans



## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

**Rappel des dates et modalités :** du lundi 9 au vendredi 13 décembre 2024 de 9h à 12h et de 14h à 17h à la salle des fêtes Marmottan :

Nom de Famille commençant par A, B, C : distribution lundi 9 décembre

Nom de Famille commençant par D, E, F : distribution mardi 10 décembre

Nom de Famille commençant par G, H, I, J, K, L : distribution mercredi 11 décembre

Nom de Famille commençant par M, N, O, P : distribution jeudi 12 décembre

Nom de Famille commençant par Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z : distribution vendredi 13 décembre

En cas d'empêchement, une personne de votre choix munie de votre pièce d'identité pourra retirer le colis jusqu'au vendredi 13 décembre 17h. **Renseignements pôle Seniors : Mairie annexe 317 rue Jean Jaurès - 03 21 64 56 42**



## MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

**La promotion 2025 approche et les inscriptions pour recevoir cette distinction doivent impérativement se faire avant le 15 décembre 2024.**

**Peuvent en bénéficier :**

- Les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui élèvent ou ont élevé dignement au moins 4 enfants français
- Les personnes qui élèvent ou ont élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile
- Le ou les parents ou autres titulaires de l'autorité parentale dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Pour la prochaine promotion, les demandes sont à transmettre à l'Union Départementale des Associations Familiales. Vous pouvez déposer un dossier en prenant rendez-vous au CCAS en mairie annexe de Labuissière ou en contactant le **03 21 64 56 42**



Crédit Vecteezy

## 40 BOUGIES POUR LA MÉDIATHÈQUE MARCEL WACHEUX



C'était jour de fête le samedi 23 novembre dernier à la Médiathèque Marcel Wacheux. Cette structure culturelle bien connue des Bruaysiens a soufflé ses 40 bougies en compagnie de ses fidèles visiteurs. Toute la journée des animations diverses ont ravi le public : club lecture, concert, ateliers, contes... Et bien sûr le traditionnel gâteau d'anniversaire en présence de la municipalité.

Monsieur le Maire a rappelé l'importance de la place faite à la culture à Bruay-La-Buissière et a salué le travail des agents de la médiathèque pour leur investissement au quotidien auprès de la population. Ce lieu a su et sait toujours se renouveler et proposer de nouvelles choses en matière de lecture, de créativité et de musique. Il a également rappelé la gratuité des abonnements depuis le début d'année. Une décision municipale qui a permis à de nombreuses personnes d'accéder plus facilement à la culture et à la connaissance. **Infos 03 21 61 81 91**



**LA CHORALE CHANTARTOIS RECRUTE !** L'association recherche des choristes de tout âge. L'occasion de s'essayer au chant et de passer de bons moments au sein d'un groupe joyeux et dynamique. Les répétitions se déroulent chaque mardi de 18h à 20h à la chapelle Sainte-Barbe. Un nouveau répertoire sera proposé en cette fin d'année. **Infos 06 89 94 57 00**



## LE CERCLE LAÏQUE FAIT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur le Maire et Sandrine Prud'homme, adjointe et maire déléguée de Labuissière étaient présents à l'assemblée générale du Cercle Laïque, association aux multiples sections sportives le 4 novembre 2024 à la salle Wallard. Les présidents des différentes sections ont fait le point sur le bilan de l'année. **Infos Sébastien Verbrughen au 06 08 99 79 18**

## LES JEUNES AU STADE BOLLAERT-DELELIS

Le service des Sports de la Ville a organisé une sortie gratuite au stade Bollaert Delelis le samedi 9 novembre 2024. Quarante-cinq jeunes Bruaysiens et Labuissériens ont assisté à la rencontre de football qui opposait le RC Lens au FC Nantes. Le stade a vibré avec la victoire du RC Lens qui s'est imposé sur un score de 3 à 2.



## COMPÉTITION D'ESCRIME

L'USOBL Escrime a organisé un week-end de compétition les 9 et 10 novembre derniers à la salle Jesse Owens. De nombreux sportifs sont venus de toute la région pour se démarquer lors des divers affrontements M17 et seniors. Monsieur le Maire s'est rendu sur place afin de saluer les participants et les organisateurs.



## VTT ET CYCLO-CROSS

L'USOBL Artois Cyclisme a organisé son cyclo-cross du 11 novembre au bois du Parque. Un circuit alternant force, technique et tactique pour les 160 participants des Hauts-de-France engagés sur cette compétition. Une belle organisation saluée par Monsieur le Maire et Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière.



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BOXE ANGLAISE

La team Legrand a encore brillé le 16 novembre 2024 au complexe sportif Rostand ! **Une soirée de gala réussie avec la victoire de Thomas Masson qui s'est imposé face à son adversaire Kaddour Hmiani (Meaux) par arrêt de l'arbitre au 5<sup>e</sup> round.** Thomas Masson, particulièrement offensif a gagné la fameuse ceinture de Champion de France professionnel dans la catégorie super coq. Une récompense partagée avec son entraîneur fétiche Joël Legrand, professeur de boxe anglaise au sein de l'USOBL Boxing Club. Monsieur le Maire et Lysiane Berroyez ont assisté aux combats. L'édile a remis la ceinture de champion. La soirée a commencé par l'école de boxe éducative et plusieurs combats amateurs. Les nombreux spectateurs et amoureux du noble art ont ensuite savouré les 3 combats pros. Julien Roeder a gagné aux points face au Serbe Lazar Pantic. Jessy Legrand a remporté la victoire par KO au 2<sup>e</sup> round contre Nebojsa Glisic venu également de Serbie.



## LA VILLE RECRUTE POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

Vous souhaitez vous investir auprès des enfants de notre commune et vous êtes titulaire d'un diplôme de l'animation, rejoignez une équipe dynamique en 2025 ! Plusieurs postes sont à pourvoir sur des périodes diverses en fonction de vos disponibilités ou de la demande du service Scolaire-Jeunesse. Un dossier de candidature est disponible en téléchargement sur [www.bruaylabuissiere.fr](http://www.bruaylabuissiere.fr) ou en version papier au guichet du service Scolaire-Jeunesse.

**Une fois rempli, il sera à retourner au service des Ressources Humaines au 39, rue Pierre Bérégovoy 62700 Bruay-La-Buissière ou par mail à [service.rh@bruaylabuissiere.fr](mailto:service.rh@bruaylabuissiere.fr)**



## RÉSERVATIONS POUR LES CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES DE FÉVRIER

Les vacances d'hiver auront lieu du lundi 10 au vendredi 21 février 2025. Les ACM se dérouleront au groupe scolaire Pasteur.

**Inscriptions sans majoration à la semaine, sous réserve des places disponibles :**

- pour les Bruaysiens et Labuissiérais : du 6 au 30 janvier 2025
- pour les extérieurs : du 20 au 30 janvier 2025

**Inscription à la journée, sans majoration, sous réserve des places disponibles :**

- pour les Bruaysiens et Labuissiérais : du 20 au 30 janvier 2025
- pour les extérieurs : du 27 au 30 janvier 2025



## LA CHASSE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Ville de Bruay-La-Buissière lutte activement contre le gaspillage alimentaire notamment au sein de la restauration scolaire. Depuis le 4 novembre dernier, de nouvelles règles en matière d'inscription sont en vigueur. L'objectif n'est pas de sanctionner mais plutôt de responsabiliser la population et de permettre aux agents d'élaborer un planning précis et par conséquent d'éviter tout gâchis.

**Pour accéder à ce service public, vous devez impérativement :**

Inscrire votre enfant via un dossier à remplir au guichet du Service Scolaire-Jeunesse à la Maison des Services

■ Réserver et payer au guichet ou en ligne via le site Internet de la Ville (kiosque famille)

**Le coût du repas est de 3,55 €.**

■ **Depuis le 4 novembre 2024**, les réservations doivent obligatoirement être effectuées avant le jeudi 12h, pour la semaine suivante.

■ Plus aucun repas ne sera commandé, en plus de ceux réservés par les parents.

■ Si un repas dit "d'urgence" devait, à titre exceptionnel être servi à votre enfant, son prix s'élèverait à 7,10 €.

JE RÉSERVE  
DANS LES  
TEMPS IMPARTIS

JE PROCÈDE  
AU  
RÈGLEMENT

MON/MES ENFANTS(S)  
MANGE(NT) À  
LA CANTINE



## PARRAINAGES RÉPUBLICAINS



26/10 : Evan, fils de Céline et Fabrice Demont. Les protecteurs sont Frédérique Leriche et Anthony Delpierre.



23/11 : Elio, fils de madame Beauprez et monsieur Bassetto. Les protecteurs sont Cathy Beauprez et Jérôme Pierrot.

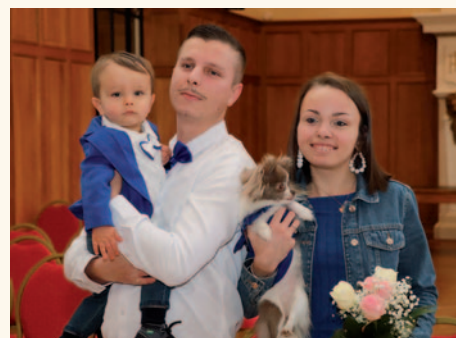
## PACS DU 14 NOVEMBRE



Marion Hennequin et  
Yann Delplanche



Natacha Fontaine et  
Corentin Capelle



Mandy Guyot et  
Benjamin Hannebique

## DÉCÈS

*La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Monsieur Cédric HARLEIN  
Madame Christine TIPRET veuve MAILLARD  
Madame Marie-Thérèse LABENNE née TETU  
Madame Jeanine HUBERT  
Madame Marthe SKUBIS veuve LAWNICZAK

**RENDEZ-VOUS EN LIGNE** Vous prévoyez un voyage ? Vous allez passer un examen ? Vérifiez la date de validité de vos titres d'identité et anticipez le renouvellement avant l'expiration ! Il est possible de prendre rendez-vous en ligne pour vos demandes de CNI et/ou passeport en Maison des Services de Bruay-La-Buisnière et en mairie annexe de Labuissière. Scannez le QR



Code et connectez-vous sur Agendize pour effectuer vos démarches via internet.

**Service État-civil**  
03 21 64 56 07

**GROUPE DE LA MAJORITÉ** Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissières, La France va mal. Les finances publiques sont au rouge et le Gouvernement entend faire payer la facture aux Françaises et aux Français plutôt que de mener des réformes courageuses mais Ô combien nécessaires. Évidemment, on ne peut pas nier la tâche difficile de Michel Barnier face au bilan du macronisme. Emmanuel Macron, que la presse complaisante avait présenté comme un Mozart de la finance, a conduit la France dans le mur tout en cachant, pendant de longs mois, la vérité de nos finances. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement de Michel Barnier entend faire la poche de ceux qui travaillent et des collectivités locales. À titre d'exemple, ce gouvernement, totalement déconnecté des aspirations profondes des Français et des réalités du terrain, entend faire peser de nouvelles charges sur nos communes. Pour notre Ville de Bruay-La-Buissière, la facture s'annonce salée : 800 000€ en 2027 (près de 280 000€ dès 2025). Rappelons que notre formation politique a été la première à alerter sur l'état des finances publiques et sur les mensonges d'Emmanuel Macron en la matière avec l'aide d'une presse complaisante. Cette presse complaisante que nous retrouvons également au niveau local. Une soixantaine de citoyens (dont le leader préfère rester anonyme au nom du collectif) ne décolèrent pas : *"on essaye par tous les moyens de faire changer l'attitude de la journaliste pour qu'elle arrête son copinage avec l'extrême-gauche. Elle a comme devoirs déontologiques : le respect de la vérité, l'interdiction de la calomnie, de la diffamation ou d'accusations infondées, le refus de pressions orientant l'activité rédactionnelle du journaliste. Mais elle a préféré être du côté de l'opposition et de l'extrême-gauche"*. Nous apportons notre soutien à ce collectif qui, depuis de longues années, se bat contre les nuisances et les copinages de cette pseudo journaliste qui semble vouloir défendre des intérêts particuliers au détriment des lecteurs. Attachés à la liberté d'information, nous apportons tout notre soutien aux journalistes qui font leur travail, au quotidien, avec impartialité et respect de la déontologie.

Ce contexte, aussi désolant soit-il, ne doit pas nous éloigner des réalités et réalisations quotidiennes. L'essentiel, c'est vous. Les fêtes de Noël arrivent à grands pas. Cette année encore, sous l'impulsion de notre Maire Ludovic Pajot, Bruay-La-Buissière sera illuminée, joyeuse et festive. Le Marché de Noël prendra place sur le parvis de l'Hôtel de Ville : chalets, manège, patinoire, animations vous attendent pour un moment féerique. Les illuminations de Noël, dans les différents quartiers de la ville, participeront à rendre cette période inoubliable. Nous entendons celles et ceux qui aimeraient avoir des illuminations dans leur rue, la sobriété énergétique et le coût de telles illuminations (location + montage/démontage) ne nous le permettent malheureusement pas. Toutefois, nous avons à cœur d'illuminer chaque quartier.

C'est cette volonté de n'oublier personne qui nous a conduit à rénover, pour ne pas dire métamorphoser, la salle des Marguerites, dans le quartier de la gare. Cette salle, d'une capacité de 60 personnes, dispose désormais d'une véritable cuisine (grâce à la reprise de l'ancien logement de fonction et ce afin de ne pas réduire la capacité de la salle) et est aux dernières normes.

Face aux incivilités, notre majorité municipale, sous l'impulsion de notre Maire Ludovic Pajot, a décidé de se doter d'un élu dédié à la politique de lutte contre les déjections canines. Nous rappelons que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal et ce afin de préserver le cadre et la qualité de vie de tous !

Nous ne pouvons conclure nos propos sans évoquer le repas des aînés, organisé en lien avec notre Centre Communal d'Action Sociale, qui a été, cette année encore, une véritable réussite à destination de nos seniors (et toujours jeunes) de 65 ans et plus. Cette année encore, près de 1400 personnes ont été reçues sur 3 jours, pour partager ce moment de retrouvailles, de fête, de solidarité et de fraternité.

Il est temps pour nous de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et un très joyeux Noël ! Les élus du Groupe Majoritaire

**GROUPE DE L'OPPOSITION** C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - A. Vanderhaeghe

**TRIBUNE NON REÇUE**

**NON INSCRIT** P. Preudhomme

**TRIBUNE NON REÇUE**

**NON INSCRIT** L. Ludwiczak

**TRIBUNE NON REÇUE**

**NON INSCRIT** P. Walotek

**TRIBUNE NON REÇUE**

**JOURNÉE NATIONALE commémoration des combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie Jeudi 5 décembre**  
 - à 18h : monument aux morts de Labuissière  
 - à 18h30 : monument aux morts de Bruay-La-Buissière.



*En décembre, restons mobilisés !*

**LOTO DU TÉLÉTHON Samedi 7 décembre** ouverture des portes à 12h et début des jeux à 14h30. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisé par le Comité de Lavolville.  
**Infos 07 54 83 56 44**

**BAL À FOND Samedi 7 décembre** à 16h, spectacle familial et interactif organisé par L'ABC à l'Espace Culturel Grossemy. Cie Karimba. Tarif : 5€ dont 1€ pour le Téléthon. **Infos 06 26 84 63 75**

**RANDONNÉE PÉDESTRE (9km) Dimanche 8 décembre** rendez-vous à partir de 8h30, départ 9h. Organisée par Les Chamois. Tous niveaux. Départ et arrivée Maison du Parc du Stade-Parc. 3€ reversés intégralement au Téléthon, ravitaillement offert. **Infos 07 87 20 12 70**

**LOTO DE NOËL Vendredi 6 décembre** à partir de 18h30. Salle Florent Evrard. Organisé par le club du 2<sup>e</sup> âge. **Infos 06 14 52 78 55**

**LOTO DES ENFANTS Samedi 7 décembre** ouverture des portes à 13h. Salle du Temps libre. De 4 à 13 ans. Organisation les O'Bennes du Cœur. **Infos 06 29 41 71 29**

**SOIRÉE DANSANTE Samedi 7 décembre** à 19h. Salle Florent Evrard. Organisée par le comité des fêtes de la Gare. Entrée 5€ **Infos 06 49 89 13 43**

**BOURSE AUX VÊTEMENTS Mercredi 11 décembre** de 8h30 à 12h. Salle du Temps libre. Organisation les Mamans en action.

# ★ CONCERTS DU NOUVEL AN de l'Orchestre Symphonique

(Direction Olivier Masiuk)



**Samedi 14 décembre à 20h**  
**Dimanche 15 décembre 2024 à 16h**  
**ESPACE CULTUREL GROSSEMY**  
 Entrée gratuite sur réservations 03 59 41 34 00 - Infos os.inforesa22@gmail.com  
 >> [www.bruaylabuissiere.fr](http://www.bruaylabuissiere.fr)

**MARCHÉ DE NOËL DE L'APEI Vendredi 20 décembre** à partir de 12h30. Chemin des Dames. Organisé par le foyer Saint-François d'Assise.

## Concert de Noël

**GRATUIT**

*Avec*

*le Bruay-La-Buissière Brass Band  
et les élèves des écoles de musique du territoire*



**DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 2024 - 16h**  
**HÔTEL DE VILLE**

Renseignements 06 89 42 95 03 >> [www.bruaylabuissiere.fr](http://www.bruaylabuissiere.fr)

# Marché de Noël

Du 6 au 18 décembre 2024  
Place Henri Cadot

Du lundi au vendredi de 16h à 20h  
Samedi de 15h à 21h  
Dimanche de 15h à 20h

6 décembre à 17h  
**LANCEMENT DES  
ILLUMINATIONS  
DE NOËL**

7 décembre à 18h  
**INAUGURATION**

14 décembre à 18h30  
**PARADE DE NOËL**

23 décembre à 18h30  
**DESCENTE DU PÈRE NOËL  
ET VIDÉO MAPPING**  
DISTRIBUTION DE CHOCOLATS